



Paris,
le jeudi 10 septembre 2023.

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant à l'Aumônerie cette année scolaire 2023-2024, et vous remercions de votre confiance. Voici nos horaires habituels :

remercions de votre confiance. Voici nos horaires habituels :

- 6^{èmes}, **le jeudi 16h à 17h15 ou de 17h15 à 18h30** (deux horaires possibles !).
Les jeunes peuvent venir avant avec leur goûter et leurs devoirs !
Remise de la Bible cette année !
- 5^{èmes}, **le jeudi 16h à 17h15 ou de 17h15 à 18h30** (deux horaires possibles !)... avec la *préparation au sacrement de la Confirmation !*
Les jeunes peuvent venir avant avec leur goûter et leurs devoirs !
- 4^{èmes}, le mardi de **17h30 à 18h45**. *FRAT à Jambville cette année !*
Chacun peut venir avant avec son goûter et ses devoirs !
- 3^{èmes}, le mercredi de **13h15 à 14h30**. *FRAT à Jambville cette année !*
Chacun peut venir avant avec son pique-nique !
- Lycéens, le vendredi de **18h30 à 20h...** et jusqu'à 21h.
Goûter servi dès 17h. Dîner pasta proposé à 20h...
- Prépa et post-bac, **le mercredi de 18h30 à 20h...** Dîner pasta proposé à 20h.

En dehors des temps de catéchèse, l'Aumônerie est ouverte du mardi au vendredi dès 14h, pour travailler ou se détendre.

L'année sera ponctuée de rencontres et d'évènements festifs auxquels chacun peut participer s'il le souhaite :

- Week-ends d'Aumônerie.
- Week-ends de retraite.
- Camp ski, en février.
- Camp d'été, en juillet.
- Nuit de prière à Montmartre, en novembre.
- FRAT à Jambville à la Pentecôte.
- Pèlerinage à Lisieux, en mai.
- Journée nautique, en juin.

... sans oublier la **messe dominicale à 10h15** et les grandes célébrations à l'église Saint-François-Xavier.

Enfin, l'Aumônerie propose à ceux qui le souhaitent de se préparer à recevoir les sacrements chrétiens, quel que soit leur âge : Baptême, Communion, Confirmation, Réconciliation, etc. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Pour inscrire votre enfant dès maintenant, quel que soit son établissement scolaire, il suffit de vous rendre sur le site internet de l'Aumônerie. Vous y trouverez tous les formulaires, les calendriers des activités, ainsi que les informations et les photos de la vie habituelle de notre belle maison :

www.sfx-paris.fr/aumonerie



Toute l'équipe de l'Aumônerie est à votre disposition pour répondre à vos questions. À la rentrée, un **goûter-crêpe** sera organisé le **vendredi 8 septembre 2023, de 16h à 18h30**, afin de compléter vos dossiers d'inscription. Vous y retrouverez Sœur Gabrielle Villetard, responsable de l'aumônerie, Christine Keip, présidente de l'association, ainsi que notre aumônier. Votre enfant y est bien évidemment attendu, mais n'hésitez pas à nous faire la joie de venir nous saluer !

La paroisse SFX et le Diocèse nous aide financièrement de façon très importante. Malgré cela, le coût moyen d'un enfant accueilli à **l'Aumônerie s'élève à 180 € par an, soit 4 € par semaine !** Nous vous invitons donc à soutenir nos activités en faisant un don à l'Association Diocésaine de Paris (ADP) déductible de vos impôts. Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de réduire votre impôt sur le revenu.

Chacun doit être bien conscient que l'Aumônerie vit essentiellement de la subvention de l'Association Diocésaine de Paris (ADP). L'ADP vit, quant à elle, uniquement de vos dons. Cela constitue notre unique moyen de subsistance : **sans vos dons, il ne peut pas y avoir d'Aumônerie.**

Nous invitons les familles (parents, parrains, marraines, grands-parents) qui peuvent soutenir davantage notre action, à une plus grande générosité, chacun selon son cœur et selon ses moyens, en nous remettant un chèque à l'ordre de l'ADP.

Un don de 60 € équivaut après déduction fiscale à 20 € pour l'année.

| | |
|-------|------|
| 80 € | 27 € |
| 100 € | 34 € |
| 150 € | 51 € |



Nous vous remercions de nous faire parvenir, pour chaque enfant :

- un chèque de **120 € à l'ordre de l'ACVD**, en règlement de votre cotisation.
- un **don à l'ordre de l'ADP (entre 60 € et 100 € serait bien)**... vital pour l'aumônerie.
- une **fiche sanitaire de liaison**.
- une **inscription en ligne**.
- un **certificat de baptême**... uniquement lors de la première inscription.

N'hésitez pas à faire plusieurs chèques dès la rentrée, que nous pourrions encaisser tout au long de l'année selon vos indications.

L'argent ne doit jamais être un obstacle à l'accueil de vos enfants. N'hésitez pas à nous en parler très simplement afin que nous puissions nous organiser en trouvant les fonds nécessaires à l'accueil de tous, et éviter de vous relancer inutilement.

Toute l'équipe vous remercie de la confiance que vous lui accordez, et reste à votre entière disposition.

Soyez assurés de notre prière fidèle pour vous et toute votre famille.

Sr Gabrielle Villetard,
Responsable de l'aumônerie.

Christine Keip,
Présidente de l'association.

QU'EST-CE QUE L'AUMÔNERIE ?



PROJET ÉDUCATIF

L'Aumônerie Catholique du Collège et Lycée Victor Duruy, dit plus couramment Aumônerie ou ACVD, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901. Elle a pour vocation d'accueillir en son sein les adolescents et jeunes adultes, de la 6^{ème} aux classes post-baccalauréat, quel que soit leur établissement scolaire, public ou privé, fréquentant ou non la paroisse Saint-François-Xavier. Au cœur du dispositif pastoral de la paroisse, l'Aumônerie propose à ces jeunes un lieu de formation humaine et spirituelle, et la participation à divers événements à caractère chrétien catholique en accord avec l'autorité canonique diocésaine de Paris.

Le rôle des différents acteurs au service de ces jeunes consiste à animer un lieu de rencontre, d'échange, d'enseignement, d'éducation, d'éveil et d'approfondissement de la foi catholique et des valeurs qui s'y attachent. Il est donc proposé à ces enfants une solide formation chrétienne pour les aider à réfléchir aux choix importants qu'ils devront assumer tout au long de leur adolescence et devenir ainsi des adultes responsables, des témoins de l'amour de Dieu pour tout homme.

Les jeunes de cultures parfois très différentes viennent à l'aumônerie avec des attentes et des demandes tout aussi diverses. Certains cherchent à approfondir leur foi et à en vivre. D'autres sont curieux de l'Évangile et de la personne du Christ. D'autres aiment simplement être là dans un lieu où ils se sentent bien. D'autres encore ne font que passer. Ils sont tous la raison d'être de l'aumônerie qui a le souci d'accueillir chacun dans le Christ.

Extrait du Projet Éducatif, document intégral disponible sur le site www.sfx-paris.fr/aumonerie

FONCTIONNEMENT

L'association ACVD est constituée statutairement des jeunes et de leurs parents, de l'aumônier, des responsables, des catéchistes, des animateurs ainsi que des bénévoles régulièrement impliqués.

Par l'inscription de votre enfant à l'Aumônerie, vous adhérez de fait à l'association.

Nous vous invitons vivement à participer à **l'assemblée générale le mardi 26 septembre à 20h**, dans nos locaux. Nous accueillerons en particulier les familles nouvellement inscrites. Nous élirons ensemble les membres de notre conseil d'administration (3 réunions annuelles). N'hésitez pas à vous manifester d'ici-là pour nous proposer votre candidature, vos services et votre aide.

Nous avons vraiment besoin de vous !

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir et se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Soyez assurés de notre prière fidèle pour vous et toute votre famille.

Statuts de l'association disponibles sur le site www.sfx-paris.fr/aumonerie



INSCRIPTION

(QUEL QUE SOIT L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT)

- ... avant tout, compléter, pour chaque enfant, le formulaire en ligne sur notre site pour une réinscription, il vous suffit d'actualiser vos données :

www.sfx-paris.fr/aumerie

- 1 **fiche sanitaire** de liaison par enfant.
- Cotisation de **120 € par enfant**. Chèque à l'ordre de l'ACVD.
- Don, **vital pour l'aumônerie. (entre 60 € et 100 € serait bien)**... Chèque à l'ordre de l'ADP.

SANS VOS DONS, IL NE PEUT PAS Y AVOIR D'AUMÔNERIE !

Nous vous rappelons que l'Aumônerie vit essentiellement de la subvention de l'Association Diocésaine de Paris (ADP). L'ADP vit, quant à elle, uniquement de vos dons : cela constitue **notre unique moyen de subsistance**. Nous vous remercions de votre générosité.

Plusieurs solutions vous sont offertes : un ou plusieurs **chèques à l'ordre de l'ADP**, versement en ligne ou prélèvement en plusieurs mensualités sur notre site :

www.sfx-paris.fr/aumerie

Nous vous rappelons que le **coût moyen d'un enfant accueilli à l'aumônerie s'élève à 180 € par an, soit 4 € par semaine**. Nous invitons les familles qui peuvent soutenir davantage notre action, à une plus grande générosité, chacun selon son cœur et selon ses moyens.

Un don de 60 € équivaut après déduction fiscale à 20 € pour l'année.

| | |
|-------|------|
| 80 € | 27 € |
| 100 € | 34 € |
| 150 € | 51 € |



À NOTER...

Assemblée générale de l'Aumônerie : Mardi 26 septembre 2023 à 20h, dans nos locaux.

L'inscription à l'Aumônerie Catholique Victor Duruy implique l'autorisation donnée à l'Aumônerie, à la Paroisse Saint-François-Xavier et aux diocèses d'Île-de-France, de reproduire et diffuser, dans le cadre de leurs activités, les vidéos et photographies de tous ses membres dans le cadre de leurs activités.

De même, l'inscription à l'Aumônerie Catholique Victor Duruy (ACVD), implique l'autorisation donnée à l'Aumônerie et à la Paroisse Saint-François-Xavier, de conserver les données personnelles renseignées dans la fiche nominative de chaque membre. En conformité avec la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD) ces données ne seront pas diffusées à des tiers et peuvent être modifiées à la demande des responsable légaux de l'enfant.